



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-25-2177 du 18/12/2025

Arrêté du 15 décembre 2025

ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES
STAGIAIRES – PROMOTION 2024/2025

Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A

RÉSUMÉ

Le présent document rapporte et porte affectation d'inspecteurs des Finances publiques stagiaires de la promotion 2024/2025.

Date d'application : 01/09/2025

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES
STAGIAIRES – PROMOTION 2024/2025.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES STAGIAIRES – PROMOTION 2024/2025



ARRÊTÉ

rapportant et portant affectation d'inspecteurs des Finances publiques stagiaires de la promotion 2024/2025

LA MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu le Code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 12 juin 2025 portant affectation d'inspecteurs stagiaires des Finances publiques de la promotion 2024/2025 ;
- Vu l'arrêté n° A2025-177173 du 11 décembre 2025 portant titularisation dans le grade d'inspecteur des Finances publiques ;
- Vu les demandes des intéressés.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 12 juin 2025 (BOFIP-RHO-25-1220 du 20/06/2025), en tant qu'elles concernent les dates d'effet des affectations prévisionnelles obtenues dans le cadre du mouvement de 1^{ère} affectation des stagiaires au titre de l'année 2025, par les inspecteurs des Finances publiques stagiaires dont les noms suivent :

Identification			Ancienne situation		Nouvelle situation		
NOM	Prénom	Matricule SIRHIUS	CSRH	Ancienne affectation	CSRH	Nouvelle affectation	Date d'effet
BRAHEM	MAISSA	000003100770	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES CLERMONT-FERRAND STAGIAIRE OU ÉLÈVE	590	DDFiP SEINE-SAINT-DENIS SEINE-SAINT-DENIS TOUT EMPLOI	01/09/2025
FAURE	SANDRA	000002271903	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES CLERMONT-FERRAND STAGIAIRE OU ÉLÈVE	220	DDFiP MORBIHAN MORBIHAN TOUT EMPLOI	01/09/2025
HAUTIN	ANNIE	000002298305	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES NOISIEL STAGIAIRE OU ÉLÈVE	420	DDFiP SAÔNE-ET-LOIRE SAÔNE-ET-LOIRE TOUT EMPLOI	01/09/2025
JACOB	LEO	000003100840	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES NOISIEL STAGIAIRE OU ÉLÈVE	SARH	DIRCOFI ÎLE-DE-FRANCE SEINE-SAINT-DENIS TOUT EMPLOI	01/09/2025
JACQ	CRISTELLE	000003100640	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES TOULOUSE STAGIAIRE OU ÉLÈVE	SARH	DGFIP – SERVICES CENTRAUX PARIS BUREAU GF-3A	01/09/2025
MAHDJANE	KARIM	000002261980	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES NOISIEL STAGIAIRE OU ÉLÈVE	370	DDFiP LOIR-ET-CHER LOIR-ET-CHER TOUT EMPLOI	01/09/2025
MIQUEL	VINCENT	000003100569	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES CLERMONT-FERRAND STAGIAIRE OU ÉLÈVE	370	DDFiP DEUX-SÈVRES DEUX-SÈVRES TOUT EMPLOI	01/09/2025
ZEGGAYE	MELODIE	000002369488	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES NOISIEL STAGIAIRE OU ÉLÈVE	590	DDFiP AISNE AISNE TOUT EMPLOI	01/09/2025

Article 2 : Les inspecteurs stagiaires des Finances publiques dont les noms suivent, sont affectés sur les postes et directions indiqués ci-après.

Identification			Ancienne situation		Nouvelle situation		
NOM	Prénom	Matricule SIRHIUS	CSRH	Ancienne affectation	CSRH	Nouvelle affectation	Date d'effet
BRAHEM	MAISSA	000003100770	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES CLERMONT-FERRAND STAGIAIRE OU ÉLÈVE	590	DDFiP SEINE-SAINT-DENIS SEINE-SAINT-DENIS TOUT EMPLOI	19/11/2025
FAURE	SANDRA	000002271903	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES CLERMONT-FERRAND STAGIAIRE OU ÉLÈVE	220	DDFiP MORBIHAN MORBIHAN TOUT EMPLOI	19/11/2025
HAUTIN	ANNIE	000002298305	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES NOISIEL STAGIAIRE OU ÉLÈVE	420	DDFiP SAÔNE-ET-LOIRE SAÔNE-ET-LOIRE TOUT EMPLOI	19/11/2025
JACOB	LEO	000003100840	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES NOISIEL STAGIAIRE OU ÉLÈVE	SARH	DIRCOFI ÎLE-DE-FRANCE SEINE-SAINT-DENIS TOUT EMPLOI	19/11/2025
JACQ	CRISTELLE	000003100640	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES TOULOUSE STAGIAIRE OU ÉLÈVE	SARH	DGFIP – SERVICES CENTRAUX PARIS BUREAU GF-3A	01/09/2025
MAHDJANE	KARIM	000002261980	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES NOISIEL STAGIAIRE OU ÉLÈVE	370	DDFiP LOIR-ET-CHER LOIR-ET-CHER TOUT EMPLOI	19/11/2025
MIQUEL	VINCENT	000003100569	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES CLERMONT-FERRAND STAGIAIRE OU ÉLÈVE	370	DDFiP DEUX-SÈVRES DEUX-SÈVRES TOUT EMPLOI	19/11/2025
ZEGGAYE	MELODIE	000002369488	SARH	ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES NOISIEL STAGIAIRE OU ÉLÈVE	590	DDFiP AISNE AISNE TOUT EMPLOI	19/11/2025

Article 3 : Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez :

- soit former un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication au BOFiP de la décision ;
- soit former un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente, dans les conditions fixées aux articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative, dans un délai de deux mois, à compter de la publication au BOFiP de la décision.

En cas de recours contentieux, la juridiction compétente peut être saisie par l'application information "Télérecours citoyens" accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 15 DÉCEMBRE 2025
POUR LA MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES
CHEFFE DU SECTEUR MOBILITÉ INTERNE – INSPECTEURS
BUREAU « AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES A+ ET A »

SYLVIE BEAUVILLARD

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directrice de publication : Amélie Verdier

ISSN 2268-0756